

Conditions générales de Ventes (CGV)

Les conditions générales de vente créent un accord légal et s'appliquent à toutes les commandes de prestations et de produits conclues entre le Client et MS Morgane Servy. Toute réservation de séance ou commande de produits entraîne l'entière adhésion aux présentes CGV, sauf conditions particulières consenties par écrit entre la photographe et le client. Adresse du siège social : 5 rue du pulimot 71370 ouroux sur Saône. SIRET : 98390493900011

1-Tarifs :

Les prix de vente exprimés en euros s'entendent hors taxe (TVA non applicable, article 293B du CGI) et sont ceux applicables au moment de la réservation

D'une séance ou de la commande de produits complémentaires. Les tarifs sont sujets à changements à n'importe quel moment et ce sans préavis. Le prix valable est celui indiqué sur votre contrat et/ou votre bon de commande.

2- Réservation / paiement :

La réservation de séance se fait par téléphone au 06 46 15 48 84, message « privé » sur la page Instagram ou e-mail msmorganeservy@gmail.com, elle permet de définir une date et un horaire pour votre séance.

La signature du devis avec la mention « bon pour accord » vaut acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

Un acompte d'un montant de 40% lors de la réservation d'une séance photo sera demandé, le reste à payer devra être réglé une semaine avant la date du rendez vous.

Le versement d'un acompte signe un engagement ferme de la part du client et entraîne l'entière adhésion aux présentes CGV.

MS Morgane Servy accepte les paiements en espèces remises en main propre et dans la limite du plafond légal, PayPal et les virements bancaires. Quelque soit le mode de paiement, le solde devra être acquitté au maximum 7 jours avant la séance.

Dans le cas où le client ne satisfait pas à ses obligations (défaut ou retard de paiement), la demande de service pourra se voir refusée.

Le client dispose d'un délai de rétraction de 14 jours à compter de la date de signature du contrat. Au-delà de ce délai la réservation est considérée comme ferme et définitive, aucune somme déjà versée ne lui sera remboursée en cas d'annulation de sa part, et ce quel que soit le motif.

Le montant total des produits complémentaires sera facturé à part de la prestation réalisée. Conformément à l'article 121-20-2 du Code de la

Consommation, le droit de rétractation ne pourra être exercé pour ces produits, considérés comme étant nettement personnalisés.

3- Bons Cadeaux :

Il est possible de faire une demande de Bon Cadeau. Celui-ci doit être payé dans son intégralité dès la commande. Il vous sera remis avec un reçu notifiant, les nom & prénom du bénéficiaire, le type de séance choisis. Les bons cadeaux ont une date de validité et sont nominatifs, il n'est pas possible de changer le bénéficiaire. Passé le délai de validité le bon n'est pas remboursable, la séance est perdue.

La prolongation pour six mois du bon cadeau est possible pour un montant forfaitaire de 60 euros.

4- Déroulement d'une séance :

Le client s'engage à être à l'heure au rendez-vous fixé pour la séance. Si vous vous présentez en retard votre séance sera de fait raccourcie pour ne pas gêner la séance qui peut suivre la votre. Au-delà de 30 minutes de retard, la séance sera purement et simplement annulée ; le client perdra les sommes déjà versées et ne pourra prétendre à aucun remboursement ni avoir, ni report.

Le client s'engage à faciliter le travail de la photographe lors de l'exécution de la prestation. La photographe ne pourra pas être tenue responsable d'une moindre qualité des photos en cas de manque de coopération d'un des participants de la séance.

Au cours d'une séance, les invités du client ne sont pas autorisés à photographier, sauf convention contraire.

5 – Problème technique :

En cas de problème technique avec le matériel photographique ou d'un accident quelconque pendant la prestation et empêchant la photographe de réaliser le travail demandé, l'intégralité du montant versé sera remboursée, sans pour autant donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

Le client pourra également accepter le report de la séance à une date ultérieure, dans ce cas le montant versé ne sera pas remboursé. Malgré toute l'attention portée aux fichiers numériques, il peut arriver de manière exceptionnelle qu'à la suite d'une séance, destruction involontaire, carte mémoire défectueuse ou panne informatique, que les sources des photographies soient inexploitable. Dans ce cas, la photographe vous offre la possibilité de refaire la séance afin de palier à cet incident indépendant de sa volonté.

En cas de refus, le client ne pourra prétendre qu'au remboursement des sommes qu'il a versées, et ce sans aucun dédommagement.

6- Style Photographique :

Le client déclare connaître et être familier avec le style photographique de la photographe et sollicite ses services en toute connaissance du style artistique de celle-ci.

Le post-traitement, au même titre que la prise de vue, est propre à la photographe et fait partie intégrante de son travail, son style et son univers artistique.

La photographe est la seule à décider du post-traitement qu'elle appliquera.

Seules les photographies traitées par la photographe seront exploitables par les deux parties.

Le client accepte que cette vision soit différente de la sienne.

La photographe se réserve le droit de refuser de réaliser une image ne correspondant pas à son style photographique.

Aucun fichier brut (raw) ne sera livré au client et ne pourra être exigé. Les fichiers numériques sont livrés au format jpeg haute qualité.

La conservation des photographies est garantie pendant 1 an (sauf catastrophe indépendante de sa volonté telle qu'un disque dur défectueux, inondation, incendie ou autres) ; au-delà, la photographe se réserve le droit de les détruire.

Les impressions effectuées en dehors d'un laboratoire professionnel pourraient différer en couleurs et en qualité, MS Morgane Servy n'est pas responsable des problèmes que vous rencontrerez dans ces cas là.

Les retouches essentielles (griffures, rougeurs) sont faites en post traitement, le reste (peau qui pèle, tatouages...) engage un surcoût de 50€ par photographie demandée par le client.

Le client sera averti par mail ou message privé lorsque sa galerie sera en ligne (compter entre 2 et 10 semaines), la photographe ne pourra être tenue pour responsable du retard et aucun dédommagement quel qu'il soit ne pourra lui être demandé.

7- Force majeure et Maladie :

La force majeure prend en compte des faits ou circonstances irrésistibles, extérieurs aux parties, imprévisibles et indépendants de la volonté des parties, malgré tous les efforts raisonnablement possibles pour les empêcher. Sont aussi considérés comme cas de force majeure, le blocage des moyens de transport ou d'approvisionnements, tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, foudre, l'arrêt des réseaux de télécommunication, et notamment tous les réseaux accessibles par Internet, ou difficultés propres aux réseaux de télécommunication extérieurs aux parties.

La photographie ou le client s'engage à prévenir l'autre partie dans les plus brefs délais par téléphone au 06 46 15 48 84. D'un commun accord, une nouvelle date sera planifiée, sans aucun frais supplémentaire à prestation identique.

Toute demande de modification (date, heure, lieu) par le client devra être effectuée au plus tard 7 jours avant la date prévue de la séance, sauf cas de force majeure. En cas de report, la photographie ne pourra pas être tenue responsable de la non-réalisation de certaines particularités de séance (saison, météo, cadre de prise de vue...).

En cas d'annulation de la séance par le client, l'acompte ne lui sera pas remboursé ; il couvre forfaitairement les frais de préparation de votre séance et le manque à gagner d'une prestation photographique perdue.

En cas d'empêchement majeur du photographe dû à une maladie, un accident, ou toute autre cause de force majeure empêchant le photographe de réaliser la prestation convenue, le client en sera informé dans les plus brefs délais.

Le photographe s'engage à proposer, dans la mesure du possible, une solution alternative, notamment le remplacement par un autre photographe de confiance disposant de compétences équivalentes. Le client reste libre d'accepter ou de refuser cette proposition.

Si aucune solution de remplacement n'est possible ou si le client refuse la proposition faite, l'intégralité des sommes déjà versées sera remboursée, sans donner lieu à des dommages et intérêts ou à une indemnisation supplémentaire.

Le photographe ne pourra être tenu responsable de la non-exécution de la prestation pour cause de force majeure, et aucune indemnité ne pourra être réclamée par le client à ce titre.

8- Propriété intellectuelle :

Conformément à la loi du 11 Mars 1957 sur les droits d'auteur, MS Morgane Servy conserve les droits de toutes les images prises pendant une séance et à le droit de reproduction pour ses supports de communication.

Même après cession des fichiers numériques, les photographies restent la propriété intellectuelle de la photographe et par conséquent, ne sont pas libres de droit. Le droit à l'image du client est quant à lui inaliénable. Un quelconque usage commercial n'est pas autorisé sans l'accord écrit de la photographe.

Toute utilisation d'une photographie quel qu'en soit l'usage (concours, diffusion, exposition, reproduction, ...) faite sans l'accord écrit de MS Morgane Servy constitue un délit de contrefaçon au sens de l'article L-335-2 du code de la propriété intellectuelle.

Il est interdit et puni par la loi de numériser des tirages en vue de les publier sur Internet, de retirer par n'importe quel procédé le logo/signature de la photographe, et de modifier les photos (conversion en Noir et Blanc, application de filtres, recadrage, retouches diverses, etc...).

Pour toute utilisation publique (réseaux sociaux inclus), le client doit obligatoirement citer le nom de la photographe.

Dans le cas où le client refuse les droits de publication à la photographe, il lui est également interdit de publier les photographies (Facebook, Instagram, Twitter, etc...).

9- Droit à l'image & de Publication :

MS Morgane Servy s'engage à signer avec le client une attestation de « droit à l'image », lui permettant l'utilisation des photos sur les supports de communication de la photographe (page Facebook, site internet, Instagram, salons, books, plaquettes, etc...) ainsi que pour sa publicité professionnelle et autre. Le client est libre de refuser la diffusion de son image, à ce titre il ne devra lui-même pas diffuser ses photos de quelque sorte qu'il soit, car il devra respecter les droits d'auteur du photographe.

Dans le cas d'une séance offerte ou à un tarif privilégié par la photographe en vue d'une diffusion des photographies réalisées, si le client s'oppose finalement à cette diffusion, il devra régler la séance au tarif en vigueur.

MS Morgane Servy s'engage à respecter votre vie privée. Toutes les données recueillies sont destinées uniquement à l'usage commercial de la photographe et ne pourront être cédées ou vendues à des tiers.

10- Livraison des photos :

Les délais de livraison sont indiqués à titre informatif (environ 2 à 10 semaines selon la prestation). Les images sont livrées en format numérique via une galerie privée ou tout autre support convenu. Aucune photo brute (RAW) ne sera remise.

11- Responsabilité civile :

Le client est responsable de sa propre personne, des personnes mineures qui l'accompagne, des animaux présents lors de la séance.

La photographe ne pourra pas être tenue responsable en cas d'accident ou de casse du matériel lors de la séance si celui-ci aurait pu être évité. Aucune poursuite judiciaire ne pourra être intentée contre la photographe.

En cas de détérioration ou de casse du matériel par le client, ses enfants, ses animaux le client devra rembourser au prix du neuf. Si l'accident est du fait de la photographe, son assurance civile professionnelle sera déclenchée.

MS Morgane Servy se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de vente à tout moment. Les modifications prennent effet immédiatement et seront appliquées même si la réservation a eu lieu antérieurement.

12- Réclamations :

Toutes les prestations réalisées par la photographe sont soumises à la loi française. Les parties s'engagent, avant toute action judiciaire, à soumettre leur différend au médiateur désigné par les organismes représentatifs des photographes professionnels. Pour toutes les contestations relatives à l'application des présentes conditions générales de vente ou des prestations réalisées par la photographe, il sera fait appel au tribunal compétent pour régler le litige.

Le client reconnaît avoir lu ces présentes conditions générales de vente, et les accepter sans limite.